



VEILLE SECTORIELLE

3^{ème} Trimestre 2013

Novembre 2013

SOMMAIRE

Économie

- Conjoncture Internationale
- Maintien de la stabilité du cadre économique national de la RDC en 2013

Banques

- Une croissance modérée des activités bancaires en 2013
- Faible contribution à l'économie malgré la forte croissance
- Evolution des taux appliqués par les banques

Financement de la MPME

- Un ralentissement du crédit et une bonne croissance des dépôts
- La finance responsable dans la nouvelle réglementation du secteur pour la protection des clients
- Les interventions du FPM

Après une période d'insécurité accrue à l'Est de la RDC, suite à la guerre contre le Mouvement du 23 Mars (M23), une certaine accalmie est revenue dans la région grâce aux efforts du gouvernement congolais sur le plan diplomatique, militaire et politique, et grâce au soutien des Nations Unies. Bien que le groupe rebelle ait été démantelé, de nombreux efforts sont encore à fournir pour consolider la paix dans cette région où sévissent de nombreux groupes armés non gouvernementaux.

En parallèle, des concertations nationales ont été organisées à Kinshasa en septembre 2013, desquelles ressortent plusieurs résolutions en faveur d'une cohésion nationale jusqu'ici mise à mal par les

tensions politiques issues des élections controversées de 2011.

Sur le plan économique, la croissance mondiale est restée faible. La relance économique prévue en début 2013 n'a pas été effective malgré la dissipation progressive des grands facteurs du ralentissement observés en 2012. Pour le FMI, des risques anciens subsistent tandis que de nouveaux apparaissent. Certaines réformes du secteur financier restent inachevées dans la zone euro, des risques budgétaires et financiers connexes perdurent dans beaucoup d'autres pays développés, dont le Japon et les États-Unis, ainsi que des risques géopolitiques. Si certains de ces risques se matérialisaient, ils toucheraient tous les pays de par l'interdépendance des économies et des marchés financiers, et l'économie mondiale risquerait de s'enliser pendant une période prolongée.

En RDC, les efforts de stabilisation du cadre économique national ont permis de maintenir des indicateurs macroéconomiques positifs. Le taux de croissance s'est amélioré de 0,6 points de pourcentage et l'inflation est restée légèrement inférieure à 2%. Néanmoins, dans le secteur financier, on observe un ralentissement significatif du rythme de croissance, avec une augmentation des actifs bancaires de seulement 1% entre décembre 2012 et juin 2013, alors qu'elle était d'environ 28% entre fin 2011 et juin 2012.

Par contre, on observe une tendance à la convergence des taux appliqués par les banques en monnaie nationale et en devises étrangères. Ceci illustre la baisse de l'inflation qui jusqu'ici créait une pression sur les opérations en

monnaie locale au travers de l'indexation des taux.

Bien qu'inférieure à celle de 2012, la croissance du secteur du financement de la MPME ne semble pas être influencée par le ralentissement connu par les banques classiques.

En 2013, la Banque Centrale du Congo (BCC), s'est lancée dans la promotion de l'inclusion financière basée sur une finance responsable. Elle a mis en place un certain nombre de mécanismes en faveur de la protection des clients et membres des établissements de Crédit (banques, IMF et COOPEC). En mettant à jour les Instructions n° 11 et 12 sur la rémunération des dépôts et les taux d'intérêts débiteurs, la BCC oblige les établissements de crédit à publier leur taux nominal et le Taux Effectif Global (TEG) afin que les clients en prennent connaissance et s'engagent de manière consciente. Cette politique de protection des clients implique également un certain nombre de principes tel que la prévention du surendettement, le recours à des méthodes de recouvrement appropriées, etc...

Continuant à se placer dans la dynamique du secteur, le FPM poursuit ses interventions d'assistance technique tout en y ajoutant une nouvelle dimension pour ses partenaires à faire face à la concurrence et à gérer leur croissance. Ce nouveau focus est la suite logique du renforcement des bases institutionnelles dont ont bénéficié ses partenaires au cours de ses deux années d'activité.

ECONOMIE

Conjoncture internationale

Selon le FMI, la croissance mondiale reste faible. Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse, passant de 3,3% à 2,9% pour 2013, portées essentiellement par les pays développés. Ainsi, le FMI prévoit une croissance mondiale moyenne de 2,9 % en 2013, au-dessous des 3,2 % observés en 2012, et des 3,6 % en 2014.

Le ralentissement de la croissance mondiale observé en 2012 se poursuit en 2013. Cette baisse s'explique en partie par un ralentissement « naturel » de la croissance après la montée en flèche de l'activité issue de la relance engagée depuis la crise financière internationale.

Aux États-Unis, les projections reposent sur l'hypothèse que le plafond de la dette sera relevé en temps voulu. La croissance devrait passer de 1,5% cette année à 2,5% en 2014, toujours soutenue par la demande privée.

Dans la zone euro, les stratégies optées par les dirigeants ont réduit les principaux risques et ont stabilisé la situation financière. La région devrait sortir progressivement de la récession, pour atteindre une croissance de 1 % en 2014. La croissance prévisionnelle à fin 2013 est légèrement inférieure à 0%.

Au Japon, les efforts fournis sur la relance budgétaire et l'assouplissement monétaire dans le cadre de la nouvelle politique économique du gouvernement devraient permettre un rebond de l'activité. Toutefois, la croissance restera à 2% cette année et atteindra 1,3 % en 2014.

En Chine, la croissance devrait ralentir légèrement, de 7,5% cette année à 7,3% en 2014. Les dirigeants se sont abstenus de stimuler l'activité car la stabilité financière suscite des craintes et nécessite de soutenir un modèle de croissance plus équilibré et durable.

Globalement, la croissance des pays émergents et des pays en développement devrait rester vigoureuse, à 4,5–5% en 2013–2014, grâce à une consommation intérieure forte, des exportations en hausse et enfin des politiques budgétaires, monétaires et financières accommodantes. Le cours des produits de base continuera de favoriser la croissance dans de nombreux pays à faible revenu, y compris en Afrique subsaharienne.

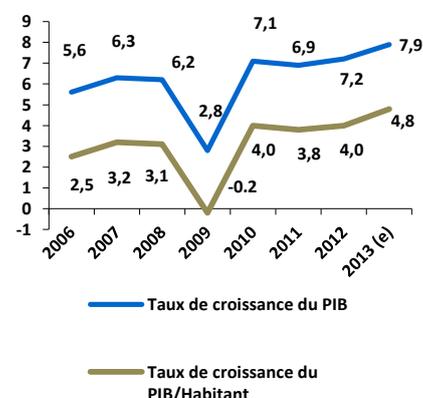
En Afrique subsaharienne, les projections du FMI laissent entrevoir une croissance du PIB régional de l'ordre de 5 % en 2013, qui devrait atteindre 6 % en 2014, avec en tête, les pays exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu. L'économie de l'Afrique subsaharienne continue de se développer à un rythme soutenu malgré la hausse du coût des financements extérieurs et le repli de l'activité sur les principaux marchés d'exportation.

Maintien de la stabilité du cadre économique national de la RDC en 2013

Le gouvernement RD Congolais a une fois de plus démontré sa capacité à stabiliser le cadre économique national. Sur la période, les prévisions de croissance était de 7,9%. Après mise à jour sur base des réalisations du troisième trimestre, le taux de croissance se situe à 7,8%, soit une

hausse de 0,6 point par rapport à 2012 (7,2%), mais un recul de 0,4 point par rapport aux prévisions initiales (8,2%). Cette croissance est principalement alimentée par le secteur minier, le commerce, la construction ainsi que l'agriculture. Les prévisions tablent sur un taux de 7,9% à la fin de cette année et une croissance à deux chiffres pour 2014 (10%).

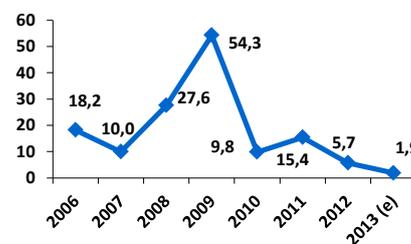
Évolution du taux de croissance du PIB et du taux de croissance du PIB par habitant (en %)



Source: BCC

De même, les prévisions sur le taux d'inflation ont été légèrement revues à la hausse. Les 1,5% de taux d'inflation prévus ne seront pas atteints. L'année devrait se clôturer avec un taux d'environ 2%.

Évolution du taux d'inflation (en%)

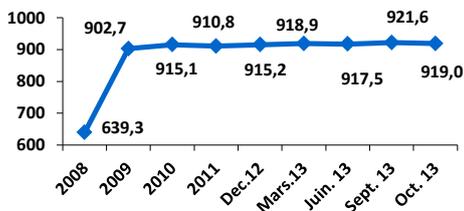


Source: BCC

On observe toujours une certaine stabilité de la monnaie nationale. Le

taux de change varie très peu ; début octobre 2013, il se situait à environ 919FC le dollar US.

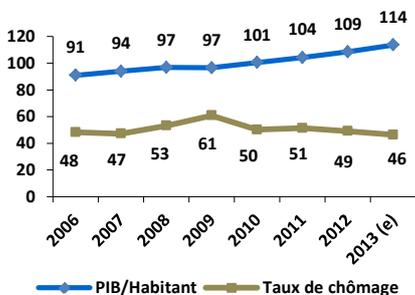
Évolution du taux de change du Dollar US sur le marché (CDF/USD)



Source: BCC

Le taux de chômage a légèrement baissé, mais reste tout de même très important. Le PIB par habitant affiche une tendance à la hausse, bien que très faible comparativement à la moyenne observée en Afrique subsaharienne.

Evolution du PIB par habitant en USD et du taux de chômage (en %)



Source: BCC

SECTEUR FINANCIER

A fin Juin 2013, le paysage financier, toujours dominé par les établissements de crédit, comptait 18 banques commerciales, 151 COOPEC et IMF, 61 messageries financières, 16 bureaux de change, 3 établissements de monnaie électronique, 2 institutions financières spécialisées, une société d'assurance et une caisse d'épargne retraite.

En dehors de ces institutions, les autres types d'institutions financières comme les fonds communs de placement, les sociétés de crédit-bail, de crédit à la consommation, de cautionnement, d'affacturage, de gestion des titres, etc. peinent à émerger. Par ailleurs, seuls le marché interbancaire et celui du change sont actifs ; il n'existe aucune bourse de valeur et le seul titre échangé est le billet de trésorerie, qui est un titre de créance à court terme émis par la Banque Centrale pour réguler la masse monétaire en circulation.

Cependant, la BCC a lancé des réflexions sur le développement des marchés financiers. Un séminaire-atelier regroupant divers acteurs publics et privés a été organisé en août dernier pour impulser une base de réflexions autour de l'opportunité de développer ces marchés en RDC.

BANQUES

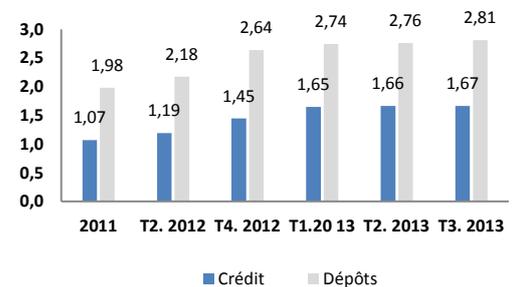
Une croissance modérée des activités bancaires en 2013

Comparativement à 2012, les activités bancaires connaissent une croissance relativement modérée. Le total actif du secteur bancaire n'a augmenté que d'environ 1% entre décembre 2012 et Juin 2013, les activités de crédit de 14% et les dépôts de 4%.

Entre fin 2012 et le 3^{ème} trimestre 2013, les dépôts bancaires n'ont cru que

d'environ 7% et les crédits de 15%. Ce faible dynamisme, qui peut être qualifié de conjoncturel, pourrait s'expliquer en partie par un ralentissement naturel de la croissance après le boom observé les années précédentes. Mais ce ralentissement non structurel n'entame pas les perspectives de forte croissance au vue du potentiel que représente le pays.

Évolution des dépôts et des crédits bancaires (en Milliards d'USD)



Source: BCC

Entre 2009 et 2012, le secteur a connu un taux de croissance moyen annuel de 31% en termes de total actif et de 32% en termes de dépôts et de crédits. Cette croissance s'expliquait par la dynamique impulsée par l'implantation des nouvelles banques, notamment des filiales de plusieurs groupes internationaux et panafricains comme EcoBank, Bank of Africa, Advans Banque, etc...

Faible contribution à l'économie malgré la forte croissance

Malgré cette forte croissance du secteur au cours des cinq dernières années, le taux de financement de l'économie reste faible comparé à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Il est estimé à 7,4% du PIB courant en 2012 et à 6,2% en 2011 et le taux de mobilisation de l'épargne à 14% en 2012 et à 12% en 2011. Ceci démontre la faible contribution des services financiers dans le PIB. Cette contribution est passée de 0,1% en 2010 à -4,2% en 2011 et a été quasiment nulle en 2012. Une des

Financement de la MPME

VEILLE SECTORIELLE / 3^{ème} TRIMESTRE 2013

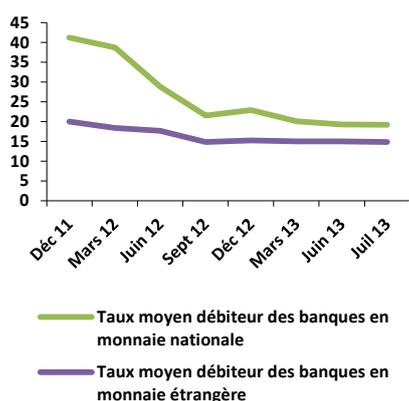


raisons serait le fait que les nouvelles banques implantées ne soient pas encore rentables et que certaines des anciennes banques aient connu une baisse de rentabilité à cause de l'accroissement de la concurrence dans le marché. En 2012, seule 50% des banques ont eu une rentabilité positive.

Evolution des taux appliqués par les banques

L'analyse des taux appliqués par les banques laisse paraître une légère stagnation des taux en monnaie étrangère. Les fluctuations des taux en monnaie locale sont beaucoup plus importantes que celles en monnaie étrangère.

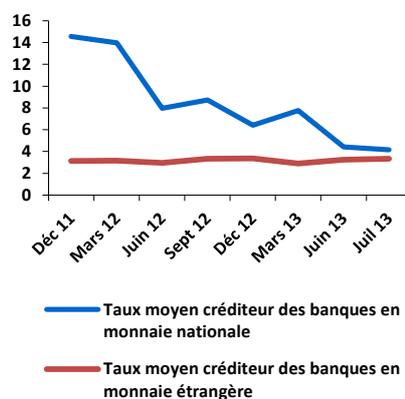
Evolution des taux débiteurs des banques (en %)



Source: BCC

La structure des coûts liés aux taux qu'appliquent les banques demeure quasiment la même pour les opérations en francs congolais et ceux en monnaie étrangère. Cependant, un écart apparaît car les opérations en franc congolais sont indexées à l'inflation. Cette indexation explique les écarts importants de fluctuation entre les opérations en Franc Congolais et celles en monnaie étrangère. Comme signe de la baisse significative de l'inflation, on observe une tendance de convergence de ces taux.

Evolution des taux créditeurs des banques (en %)



Source: BCC

Parallèlement à la baisse de l'inflation, l'effet de concurrence qui se construit dans le secteur devrait contribuer à une réduction des tarifs bancaires dans les années avenir. Les banques dont la rentabilité repose essentiellement sur leur forte tarification devront envisager de revoir leurs stratégies afin d'accroître les économies d'échelle.

Assainissement du secteur bancaire

Le nombre de banque est passé de 20 à 18 entre décembre 2012 et Juin 2013. La Banque Centrale du Congo a radié Mining Bank of Congo (MBC) et La Cruche Banque (LCB) en février dernier.

Mining Bank of Congo est restée inactive plus de 6 ans après son agrément. La Cruche Banque, une ancienne coopérative d'épargne et de crédit transformée en banque, n'a pas pu se conformer aux exigences réglementaires de capital minimum et d'actionariat de référence, sans compter les pertes importantes qui ont rongé ses fonds propres.

Secteur du financement de la MPME (Micro, petite et moyenne entreprise)

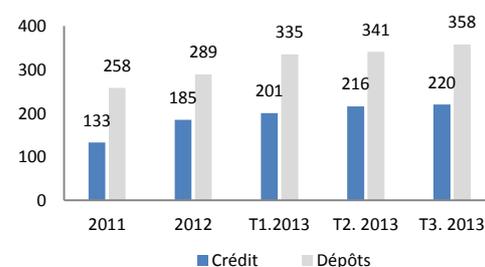
Un ralentissement du crédit et une bonne croissance des dépôts

Selon les statistiques provisoires du FPM, le rythme de croissance des activités de crédit du secteur des MPME au 3^{ème} trimestre 2013 (19%) a été de moitié inférieur à celui de 2012 (39%). Par contre, le rythme de croissance des dépôts a doublé, passant de 12% entre 2011 et 2012 à 24% au 3^{ème} trimestre 2013.

Cette croissance est principalement tirée par quelques grandes structures telles que ProCredit Bank, Advans Banque Congo, Finca, Opportunity international, Mecreco, etc. Le manque de dynamisme des dépôts observé dans le secteur bancaire classique ne semble pas toucher le secteur du financement des MPME.

Sur base de ces statistiques provisoires au 3^{ème} trimestre 2013, l'encours de crédit des IMF (y compris les banques de MPME, tels que Advans et ProCredit) était d'environ 220 Millions USD. L'épargne globale du secteur s'établit à environ 358 Millions USD.

Evolution des dépôts et crédits du secteur du financement de la MPME (en Millions d'USD)



Source: FPM

La finance responsable dans la nouvelle réglementation du secteur pour la protection des clients

En mars dernier, la BCC a mis à jour les Instructions n° 11 et 12 sur la rémunération des dépôts et les taux d'intérêts débiteurs en instruisant les Etablissements de Crédit (banques, IMF et COOPEC) à publier désormais le taux nominal et le Taux Effectif Global afin que les clients en aient connaissance. Ceci rentre dans la politique de protection des clients promue par la BCC.

La seule base légale à ce jour pour la protection des consommateurs est la loi sur la microfinance en RDC qui a été promulguée en février 2013. Cependant, un projet de révision de la loi bancaire est envisagé par la BCC en vue d'y inclure également les aspects de protection des consommateurs.

La BCC a ainsi exprimé sa volonté de promouvoir l'inclusion financière en RDC tout en s'orientant vers une finance responsable. L'objectif est que les clients et membres des établissements de crédit soient des consommateurs avertis et reçoivent un traitement juste et correct. Ceci passe par la réduction de l'asymétrie de l'information entre l'institution et ses clients et membres, de sorte que ces derniers aient accès à une information appropriée et claire sur les produits et/ou services financiers qu'ils acquièrent ou utilisent.

Cette politique de protection des consommateurs comprend entre autres les aspects suivants :

- **Prévention du surendettement :**

Pour se faire, la BCC modernise la centrale de risque en faveur des banques et des IMF. La Centrale des Risques permettra de vérifier le niveau d'endettement du client, l'historique de ses impayés et

toute information financière susceptible d'appuyer l'analyse de son profil de risque.

- **Tarification transparente et responsable**

Les institutions sont obligées de fournir des informations claires, suffisantes et en temps réel pour permettre aux clients de prendre une décision en toute connaissance de cause. Il s'agira notamment de publier le Taux Effectif Global (TEG), qui intègre toutes les charges, à savoir le taux nominal et tous frais et commissions appliqués sur un produit ou service, et de donner aux clients un certain délai pour l'examen du contrat.

- **Méthodes de recouvrement appropriées**

Les méthodes de recouvrement ne doivent pas aller à l'encontre du respect des droits des clients; ni dénigrer les débiteurs.

- **Assurer un comportement éthique de la part du personnel**

Le personnel des banques et IMF doit s'assurer qu'il utilise des pratiques commerciales acceptables. Pour ce faire, il doit notamment :

- divulguer clairement les caractéristiques et les prix des produits et services;
- déterminer si les produits sont appropriés pour les consommateurs qui le demandent.

- **Médiation**

Un mécanisme d'assistance et de réclamation constitue une composante essentielle d'un cadre

efficace de protection des consommateurs. Pour ce faire, les institutions doivent s'assurer qu'elle disposent d'un mécanisme interne de réparation des préjudices en cas de différends avec les clients, ainsi que d'un système de traitement des plaintes connu, rapide, équitable et sans discrimination.

- **Garantir la confidentialité des données des clients**

Les institutions sont tenues de préserver la confidentialité des données fournies par leurs clients au travers de procédures garantissant la sécurité des informations sur les clients.

Interventions du FPM

Avec près de deux ans d'activités, marqué par la restructuration et le renforcement des bases institutionnelles de la plupart de ses partenaires, le FPM a entamé le troisième trimestre 2013 avec un focus sur le coaching des équipes de ses partenaires en vue de les préparer à mieux gérer la croissance de leurs institutions. Ce focus est une conséquence logique du renforcement institutionnel qui part des bases fondamentales de la gestion et qui se poursuit sur les aspects d'encadrement du développement institutionnel. Les séances de coaching ont principalement porté sur la mise en œuvre d'une gestion optimale du processus crédit des MPME ainsi que sur les principales tâches qui viennent en appui à ce processus de base.

A fin septembre, le FPM totalisait 6,6 millions USD d'engagement de prêts aux institutions financières partenaires (IFP) dont 3,1 millions décaissés. Les activités d'assistance technique du FPM comprennent 35 projets dont 15 d'assistance technique directe, 12 programmes de formations certifiantes, 5 forums et 3 études de marché.

Financement de la MPME

VEILLE SECTORIELLE / 3^{ème} TRIMESTRE 2013



Toutes ces interventions ont eu un impact réel sur les bénéficiaires finaux - MPME et populations économiquement actives à revenus bas.

En 2014, le FPM vise à consolider la plupart des projets déjà commencés et à élargir son action à d'autres nouvelles institutions et accroître ainsi son portefeuille de projets d'assistance technique. Son volet financement sera désormais assuré par une filiale commerciale qui débutera ses activités début 2014.